## DELIBERATION N° 2025-18

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025



ID: 039-213901028-20250630-2025\_18-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE CHANCIA Séance du lundi 30 juin 2025

Nombre de conseillers :

En exercice: 10 Présents : 6 Votants: 7 L'an deux mille vingt-cinq, le lundi trente juin, à dix-huit heures trente-huit minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal:

Étaient présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, DUEZ Sophie, MAILLARD Valérie, MEYNET Francine.

23 juin 2025

Excusés: BERTHAIL Éric FOURNIER Christophe

Date de mise en ligne de la délibération :

FAYE Cyril, excusé donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc.

Absent: **KOCIOL** Guillaume

Secrétaire de séance : MAILLARD Valérie

Objet: Attribution d'une subvention – Ecole de musique associative Jura-Sud

Vu le courrier de demande d'une subvention de l'Ecole de musique associative Jura Sud en date du 28 mars 2025

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer ou non une subvention à l'Ecole de musique associative Jura Sud.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité n'APPROUVE pas l'attribution d'une subvention à l'Ecole de musique associative Jura Sud.

> Pour extrait certifié conforme Le Maire, Robert BONIN